

Informa Thil



BULLETIN D'INFORMATION DE LA MAIRIE DE THIL

n° 91 JANVIER 2019



Noël au village organisé par le Foyer Rural le samedi 8 décembre

Bonne Année 2019 !

Le Mot du Maire



En 2018, l'équipe municipale a œuvré pour la commune. Nous avons organisé un après-midi festif en janvier pour les aînés qui sont venus partager un moment de convivialité grâce notamment au concours du CCAS. La chaire et le retable de l'église ont été stockés dans de meilleures conditions afin de stopper la détérioration et d'établir des devis de restauration et réinstallation. Des travaux de voirie ont été effectués sur la rue des fossés avec les colonnes enterrées et la fin du chemin Laffont qui sera très prochainement en sens unique de la Grand' Rue jusqu'au chemin de l'Oratoire. Nous sommes en effet dans l'attente que la communauté de communes nous fournisse les panneaux de signalisation pour prendre l'arrêt. De plus, les travaux de rénovation de l'école élémentaire ont enfin vu le jour, même s'ils ont démarré un peu plus tard que prévu. Depuis les vacances de la Toussaint, les deux écoles et l'ALVEE partagent un espace beaucoup plus restreint. Nous avons essayé de faire le maximum pour rendre le travail de tous possible dans des conditions acceptables. Tout ceci aurait dû prendre fin aux vacances de Noël mais le retour des élémentaires dans leurs locaux devrait se faire en tout début d'année. Un grand merci à tous les agents municipaux qui ont participé à la réalisation de ce projet.

L'année passée a aussi été celle de moments de partages. Les Thilois se sont retrouvés lors des commémorations du 8 mai et du 11 novembre, toujours organisées en collaboration avec les écoles. Nous avons porté une attention particulière à l'organisation de la cérémonie commémorative du centenaire de la première guerre mondiale. De plus, la visite guidée du village a été renouvelée et animée par Michel COMBY et Guy DARDENNE à l'occasion des journées du patrimoine. C'est sans oublier tout l'événementiel proposé par les différentes associations : le carnaval avec monsieur carnaval confectionné par les enfants sur le temps de l'ALAE, les différents lotos, les soirées à thème, les 2 marchés gourmands, la fête du tennis, les rencontres sportives avec les matchs de rugby et de tennis, les concours de belote, la fête du village, le forum des associations, Halloween, le repas de Noël des aînés, Noël

au village, le marché hebdomadaire... et bien d'autres encore. C'est grâce à toute cette animation que notre village est agréable à vivre et c'est aussi ce qui fait sa spécificité. La municipalité actuelle entend prolonger son soutien aux différentes associations, sources de vie dans notre commune.

Alors que la page 2018 se tourne, c'est à présent sur 2019 que l'équipe municipale concentrera ses efforts. De nombreuses perspectives attendent l'année qui s'ouvre. Des travaux d'infrastructures seront effectués pour améliorer la vie quotidienne du village : la mise aux normes pour l'accessibilité aux handicapés des établissements recevant du public pour les lieux qui n'ont pas encore été réalisés, la poursuite de la réfection des voiries dont un projet d'ampleur qui consiste à urbaniser la Grand'Rue.

Enfin, pour conclure, je tiens à rappeler que chacun à sa manière peut s'impliquer dans la vie du village ; tout simplement en appréciant les espaces et lieux qui vous sont dédiés et surtout en en prenant soin, notamment en ne les utilisant pas comme des toilettes pour animaux domestiques. Nous resterons à l'écoute de la jeunesse, car la vie locale attend beaucoup de cette dernière, relève pour la continuation des projets et pour le dynamisme de notre espace commun. Le village est également ce qu'il est grâce à vous, Thiloises et Thilois, qui par votre joie de vivre l'animez au fil du temps.

Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour 2019. Que cette nouvelle année vous apporte joie, bonheur, douceur, santé, et un très grand nombre d'agréables moments de partage.

Pour cela nous nous efforcerons, dans le contexte socio-économique actuel particulièrement difficile, de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour améliorer le quotidien de chacun et œuvrer pour le bien de tous les Thilois. Et à nous de mettre l'accent sur tout ce qui fait la force de notre commune pour que notre village soit un atout au sein de la communauté de commune des Hauts Tolosans qui construit actuellement son projet de territoire.

Bonne année à tous.

Le personnel administratif de la Mairie vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2019 !

A l'occasion de cette nouvelle année, voici une présentation des agents administratifs de la Mairie.

De gauche à droite :

Christine LOUBAT : Responsable du service administratif

Laura GUTIERREZ : Agent en charge de la communication

Fabienne LE QUAN QUAN : Secrétaire de Mairie

Patricia AMBROSINO : Secrétaire de Mairie



Réfection du toit et des salles de l'école élémentaire

Après les travaux de sécurisation des établissements scolaires en 2017 (plan Vigipirate) et une partie de ceux de mise aux normes pour l'accessibilité (ADAP), la municipalité a engagé, en cette fin d'année 2018, une importante restauration de l'école élémentaire et du bâtiment périscolaire pour un budget de 210.000 €.

Différents travaux ont été effectués sur les locaux afin d'en assurer la pérennité, la sécurité et d'améliorer le quotidien des enfants et des enseignantes. Voici le détail :

- bâtiment dédié aux activités périscolaires : désamiantage et réfection de la toiture, menuiseries extérieures avec le remplacement des portes et des fenêtres et installation de volets roulants.

- école élémentaire : désamiantage et réfection de la toiture, isolation des combles, menuiseries exté-

rieures avec l'installation de nouvelles portes, mise en place d'un système de chauffage/climatisation et d'une VMC double flux, remise aux normes de l'électricité avec notamment le remplacement des luminaires par des panneaux LED, changement du sol souple.

Le gros oeuvre ayant été réalisé par des entreprises privées, les agents de notre commune ont néanmoins été fortement mis à contribution : crépis, peintures, plomberie ... Nous en profitons donc pour remercier Laurent, Alexis, Laura et Celtina. Cette période des travaux s'est déroulée dans de très bonnes conditions grâce à des échanges qui ont abouti sur une compréhension et des efforts de la part des différents acteurs que nous remercions : enseignantes des écoles élémentaire et maternelle, agents de la commune et personnel de l'ALVEE. Nous te-

nons également à remercier les enseignants, les parents d'élèves et les enfants pour leur aide lors du déménagement et leur patience dans l'attente de la fin des travaux.

La prochaine étape est l'équipement des salles de classe en matériel numérique avec l'achat de vidéoprojecteurs, de tableaux tactiles et de nouveaux ordinateurs.



Etat Civil

DÉCÈS :

● Madame Eliane QUINTANA épouse ROUMEC décédée le 20 octobre 2018, domiciliée 1 Grand rue, 90 ans.

● Daniel Robert NATAL, décédé le 30 décembre 2018 à Cornebarrieu, domicilié 9 rue des fossés, 71 ans.

NAISSANCES :

● Aimé Marcel Alexis MALRIEU,

né le 24 septembre 2018 à Toulouse, domicilié 3525 route de Lévigac, « La Trougne ».

● Chloé ALBIGÈS, née le 27 septembre 2018 à Toulouse, domiciliée 21 route de bellegarde lotissement coteaux de Pauillac.

● Jade Martine SOUKHAVONG, née le 16 décembre 2018 à Toulouse, domicilié 1 rue de l'église.

MARIAGES :

Néant

PACS :

● Valentin SALETES avec Pauline Cécilia TASTET le 18 septembre 2018.

● Cédric KHUN avec Amélie Fleur Emmanuelle SIEH-TA-HSING le 19 novembre 2018.

Recensement de la population 2019

Le recensement, c'est utile à tous

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : répondez par internet comme déjà 4,9 millions de personnes

Un agent recenseur, **Laurent PHARAMOND** ou **Alexis ARNAUD pour notre commune**, se présentera chez vous muni de sa **carte officielle**. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne du jeudi 17/01/2019 au samedi

23/02/2019. Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 31 tonnes de papier en 2018. On a tous à y gagner !

Le recensement, c'est sûr :

vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement confidentiel des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à nos agents recenseur, à la mairie ou vous rendre sur le site www.le-recensement-et-moi.fr



Collecte des gros encombrants par la communauté de communes

Pour les gros encombrants, appelés aussi "monstres" (canapé, armoire, matelas, ...) un service de collecte en porte à porte vous est proposé **gratuitement** une fois par mois (dans la limite de 1 m3) **sur inscription**.

Pour notre commune, le jour de collecte est le **jeudi de la 4ème semaine de chaque mois**. Pour bénéficier de ce service, il vous faut prendre rendez-vous avec la communauté de communes au 05 61 82 63 74.

Numéros de téléphone importants



SAMU : **15**
Police / Gendarmerie : **17**
Pompiers : **18**
Appel d'urgence Européen : **112**
Gendarmerie Nationale : **05 34 27 31 95**
Centre anti-poison : **05 61 77 74 47**

Dépannage EDF : **09 726 750 31**
Service de l'Eau VEOLIA : **0 811 0 902 903**
Assainissement (SMEA) : **05 61 82 61 80**
Communauté de communes des Hauts Tolosans : **05 61 82 85 55**
Mairie : **05 61 85 42 88**

Recensement militaire (ou "recensement citoyen")

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser :

- auprès de la mairie de son domicile ;
- ou auprès de la mairie de la commune où est situé l'organisme auprès duquel il a fait élection de domicile.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC) et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Pour se faire recenser, il suffit de se munir de sa carte nationale d'identité ou son passeport valide ainsi que de son livret de famille à jour.

La période de recensement varie selon la situation du jeune :

- Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de l'anniversaire ;
- Un jeune devenu Français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité française ;
- Un jeune qui a la possibilité de rejeter la nationalité française mais qui ne fait pas jouer ce droit, doit se faire recenser au plus tard dans le mois qui suit ses 19 ans.

En cas d'absence de recensement, le jeune ne sera pas convoqué à la JDC et ne pourra pas y participer. Il ne pourra pas s'inscrire aux con-

cours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BEP, baccalauréat, ...) avant l'âge de 25 ans. Il ne pourra pas non plus être inscrit d'office sur les listes électorales à 18 ans.



J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



Associations

Tennis Club de Thil : la nouvelle saison tennistique 2018/2019 est maintenant bien entamée

Le début de saison fut, cette année, très chaotique. Des difficultés importantes à recruter un nouvel enseignant pour le club après le départ d'Anthony Brinig, le précédent D.E. (Diplômé d'Etat) tennis. Le nouvel enseignant n'est resté que 2 mois dans le club. Heureusement, depuis le mois de novembre, 2 nouveaux enseignants, donnant entière satisfaction, opèrent sur le club: Silvio Laudano Trucchi, qui dispense cours enfants et adultes le jeudi soir, Régis Courtois qui donne les cours adultes restants du vendredi soir. Le club a ainsi retrouvé sa stabilité...

Sur le premier trimestre de la saison, outre les cours de tennis hebdomadaires, les élèves de l'école primaire de Thil ont pu profiter dès la rentrée de septembre de l'animation tennis conduite par l'enseignant tennis en collaboration avec l'A.L.A.E. et son personnel. Ces sessions découverte/initiation tennis sont toujours un franc succès ...

En fin de trimestre, ce sont les jeunes élèves de l'école de tennis qui ont eu droit à une séance jeux et matchs sous la responsabilité de Silvio, conformément à la réforme Galaxie Tennis conduite par la Fédération.

A venir sur le prochain semestre: la sortie au tournoi international des Petits As de Tarbes prévue le 26 janvier 2019, les animations de fin de trimestre, un tournoi

interne pour adultes au printemps 2019, la fête du tennis le samedi 15 juin 2019.

L'idée, au niveau des tournois internes adultes, est d'accueillir aussi des joueurs non-adhérents, intéressés pour taper la balle sur les terrains thilois. D'autant plus que notre espace de jeu s'améliore grandement avec la rénovation du vieux terrain gondolé, fissuré, envahi par les herbes et qui devrait être opérationnel dès ce printemps ! Nous remercions vivement la Mairie pour la rénovation de cet équipement municipal qui va permettre de développer la pratique du tennis et du sport à Thil. N'hésitez donc pas, Thilois et Thiloises, à nous contacter si l'envie vous prend de taper la balle !...

L'intégration de nouveaux membres au bureau du club lors de la dernière AG va nous apporter de nouvelles idées et la dynamique dont nous avons besoin afin de mieux répondre aux attentes des adhérents et d'aider le club à se développer. Le bureau du TCT est maintenant composé des membres suivants: Gatien Arnault (Président), Didier Nadaud (Trésorier), Françoise Crestey (Secrétaire), Nicolas Gillot, Marc Morgant, Julie Morgant, Alan Morgant, Rebecca Orban, Christophe Colomes, tous membres actifs du bureau.

Pour terminer, le bureau du TC Thil vous souhaite à tous une excellente année 2019, en espérant compter parmi vous de futurs nouveaux joueurs au club !

Foyer Rural

Toute l'équipe du Foyer Rural vous souhaite une belle année ! Nous sommes ravis du dynamisme ressenti fin 2018 et sommes bien décidés à le faire perdurer sur 2019.

En effet, les ateliers de modelage grandeur nature initiés par Arnaud Buty, potier-modeleur local, ont été des moments très conviviaux de découvertes artistiques, techniques et humaines ! De l'implication, des rires, et de nouvelles rencontres sur ces 2 week-end ont prouvé le bienfait de projets partagés. De ce fait, notre Noël au village a été agrémenté de ces belles œuvres sur lesquelles les enfants ont pu s'installer pour des photos et même poster leur courrier au Père-Noël. Comme tous les ans toutes les générations ont pu se réchauffer de gourmandises et de pas de danses (Lou Carabal Oc) pendant que les enfants fabriquaient des lampions ou se promenaient avec le Père Noël grâce à l'Asinerie d'en Manaou (Thil).

La place était également égayée par les dessins des cours hebdomadaires donnés par Agnès Lamoine, que l'on peut également remercier pour la mise en couleur des modelages.

L'activité cirque, après-avoir fait un clin d'oeil à Noël lors du dernier cours réunira ses participants les 9-10 février. Quelques places sont



encore disponible pour une année en souplesse !

Le Yoga du Rire commence l'année dès le 10 janvier et l'Éducation bienveillante le 20.

Cours d'anglais, cours de Yoga continuent leur rythme hebdomadaire et la bibliothèque, ouverte les mardis à 18h accepterait quelques bénévoles ...

Vous l'avez sûrement déjà croisée dans le village, Sophie de l'association « Des Racines et des liens » vous accueille juste à côté de la bibliothèque les mardis et mercredis matin et les vendredis matin : un café, un échange, une idée partagée, un moment de rencontre, de lien.

Comme prévu et attendu, se rajoutent en ce début d'année les stages de Théâtre de Julie Taillefer. 3 journées, les 4-5-6 mars 2019, pour improviser, écrire, inventer, rire, se déguiser et créer une déambulation carnavalesque. pour les 6-8 ans : 10h-13h / 9-12 ans : 14h30-17h30 / tarif : 55 euros + adhésion foyer rural.

inscription takadimi : **06 24 64 79 77**
julie.takadimi@yahoo.fr

En projet, l'accueil d'une pièce de Théâtre, notre fête le 15 juin, et l'étude de vos idées, propositions, envies !

On compte sur vous!

foyerruralthilois31@gmail.com

Facebook : @foyerruralthilois

Nouveau au foyer rural de Thil : le yoga du rire

Venez retrouver les membres du club de rire de Thil, un groupe sympathique, bienveillant et joyeux.

Le club de rire se réunit tous les deuxièmes jeudis du mois, de 19h30 à 20h30 à la salle des mariages. Pour se renseigner et s'inscrire : appelez Florence Bras, animatrice qualifiée en yoga du rire au 06 61 96 00 46.

Le yoga du rire... qu'ézako ?

Le yoga du rire a été inventé en Inde par le Dr KATARIA. Aujourd'hui, on recense plusieurs milliers de clubs de rire dans plus d'une centaine de pays.

Le yoga du rire est un concept unique où chacun et chacune peut rire sans raison. Il n'est pas utile de recourir aux blagues et aux plaisanteries et il n'est pas

nécessaire d'avoir de l'humour pour rire pendant une séance. Le yoga du rire est basé sur un fait scientifique : le corps ne fait pas la différence entre un rire spontané et un rire volontaire.

Le yoga du rire est un ensemble de rires partagés en groupe. Chacun et chacune retrouve son âme d'enfant, l'insouciance de l'enfance. En partageant le rire dans le groupe, il devient rapidement contagieux.

Le yoga du rire c'est le rire, mais c'est aussi des techniques de respiration issues du yoga. A la fin de la séance, notre cerveau et notre corps sont oxygénés, nous nous sentons plus énergiques et notre santé générale s'en trouve améliorée.

Association des Parents d'Elèves

L'APE Thil vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et espère votre participation nombreuse lors de ses prochains évènements.

La période de Noël a été très chargée pour l'APE puisque nous avons réalisé une vente de sapins de Noël pour l'ensemble du village, vente qui sera renouvelée en 2019.

Le 17/12, nous avons offert une après-midi de Noël à l'ensemble des enfants de l'école (maternelle et primaire). Les enfants ont eu le plaisir de voir le spectacle Spiderman et les 3 petits cochons version Noël. Le Père Noël est ensuite venu saluer les enfants, faire des câlins, des bisous et prendre des photos.

Nous remercions chaleureusement la mairie pour la mise à disposition de la salle des fêtes ainsi que pour le présent offert aux petits (chocolats, pâtes de fruits et clémentines). L'APE Thil a également offert l'ensemble du goûter de Noël composé de crêpes maisons et de sirops.

Le 18/12, nous avons également offert une séance de cinéma aux élèves de l'Ecole Primaire. Toutes les classes se sont rendues au cinéma l'Entract à Grenade pour voir

le film Miraï Ma Petite Sœur.

Nous avons également réalisé une vente de galettes des rois artisanales en partenariat avec la boulangerie Le Delicio avec une livraison à Thil le 11/01.

L'année 2019 sera également rythmée par de nombreuses animations dans le but d'offrir des activités et sorties aux enfants des écoles :

- La Zumba Party avec Elsa Zumba le 2/02 après midi cours Enfants et cours Adultes Tarif 5€
- Le Vide Grenier le 3/02 de 8h à 17h Renseignements et inscriptions au 0682080736 ou par mail 5€ le stand fourni avec 1 table et 2 chaises (balades à Poneys de 10h30 à 13h)
- Le Loto de l'école primaire le vendredi 22/03 à 20h30 Plus de 4000€ de lots à gagner
- La Tombola du printemps de l'école maternelle
- Le 29/06 la kermesse des écoles à la salle polyvalente : ferme itinérante, spectacle et nombreuses animations seront au RDV. Tarif 5€ par enfant.

Vos délégués primaire et maternelle - Marine, Julie, Céline, Audrey, Emmanuelle, Céline, Caroline, Saïda, Karine et Julie.

Gym fitness de la Save

Chaque jeudi, deux cours de stretching Pilate sont organisés à la salle polyvalente de Thil à 11h15 et à 19h. Vous n'avez pas besoin de matériel et les cours sont ouverts à tous les publics (adultes et seniors).

Si vous souhaitez essayer, nous vous proposons deux cours d'essai gratuits.

Contact :
Sandrine Fouquet 06 15 40 72 41

Association de Rugby de la vallée de la Save

Le club de l'ASVS se situe au milieu d'un ensemble de communes qui, ces dernières années ont connu un afflux important de nouveaux arrivants, d'où une augmentation de nos effectifs dans chaque catégorie avec pour cette année plus d'une centaine de licenciés. Notre école de rugby accueille les enfants de 4½ à 16 ans avec une organisation des catégories dictée par la Fédération Française de Rugby, et qui se décline en catégorie U6, U8, U10, U12, U14 et U16.

Les entraînements sont assurés en période scolaire tous les mercredis à 17 H 30 pour toutes les catégories et les vendredis pour les U10, U12, U14, U16 au stade de St Paul sur Save et/ou de Thil. Notre équipe d'une vingtaine d'éducateurs tous

bénévoles et pour la plupart formés assurent l'encadrement.

Ecole de rugby labellisée FFR, la formation du joueur s'appuie sur un projet pédagogique et un projet de jeu. Le déroulement pédagogique de l'année est divisé en cycle. Ce mode de fonctionnement permet de couvrir l'ensemble des compétences que les joueurs doivent acquérir.

Des rencontres sportives sont organisées d'octobre à avril avec 1 rencontre mensuelle pour les U6 et 2 rencontres par mois pour les U8, U10, U12 et

U14. Les U16 quant à eux ont 2 équipes : 1 en Nationale et 1 en ligue avec nos partenaires de l'Isle-Jourdain.

Notre club compte plus de 150 licenciés (éducateurs et dirigeants compris) mais ne saurait fonctionner sans les très appréciables volontaires qui mettent la main à la pâte pour les différents évènements de l'année.



Ventes Révolutionnaires à Thil

A la fin de l'Ancien Régime, la propriété foncière était très inégalement répartie, les terres étant en grande partie accaparées par la noblesse, d'épée ou de robe, qui détenait l'argent et le pouvoir. Les seigneurs locaux jouissaient de droits particuliers, hérités d'anciens âges, honorifiques, pour marquer leur prééminence sociale, ou financiers, de nature très diverses. Ces droits avaient été consentis dans un lointain passé, en échange d'une protection qui ne se justifiait plus au XVIII^e siècle. Le droit dit « de prélation » permettait au seigneur d'annuler à son bénéfice toute vente de terre faite sur son domaine juridictionnel. Il en résultait un accaparement des meilleures terres, qui suscitait l'envie des paysans et des bourgeois enrichis ; par ailleurs, l'évolution de la société, et l'influence des « lumières » faisaient ressentir ces privilèges, comme moralement et financièrement insupportables.

L'exploitation des terres nobles était souvent confiée à des fermiers ou intendants, qui surent s'enrichir aux dépens de leurs mandants. Ceux la furent souvent les acquéreurs des biens vendus nationalement en 1793. Ces énormes transferts de propriété, (6 millions d'hectares, 1/10^e de la France) furent les meilleurs arguments de la Révolution pour s'attacher les nouveaux propriétaires, désireux de conserver ce qu'ils avaient acquis à bon compte et payé en assignats dévalorisés.

Jean François Denis d'Albis de Belbèze, seigneur de Thil depuis 1783, y possédait d'importantes propriétés depuis l'achat par son aïeul Pierre Thomas d'Albis, vers 1690, de la maison du capitoul Guillaume de Laffont. Conseiller de Grand Chambre au Parlement, il habitait à Toulouse un hôtel rue Montgaillard, détruit lors du percement de la rue Ozenne. Né en 1730, il épousa, à l'âge de 47 ans, Marie Thérèse Lecomte de Latresne, de 28 ans sa cadette, dont il eut trois enfants, deux garçons et une fille. La Révolution obligea d'Albis à émigrer en 1791, pour ne pas subir le sort de 53 de ses collègues parlementaires, guillotiné à Paris sous la Terreur pour avoir osé protester contre la suppression du Parlement. Son émigration l'entraîna en Espagne, puis à Coblenz, avec l'armée de Condé ; prévue pour être courte, elle dura dix ans. Tous ses biens furent confisqués et vendus aux enchères ; ceux de Thil, d'environ 400 arpents (1 arpent = 5.690 m²) furent dispersés à Beaumont-de-Lomagne le 5 Fructidor an II (12 septembre 1793), divisés en 73 parcelles. Six métairies furent vendues : Laffont, de 20 arpents, l'Antique, de 60 arpents, d'Albis, de 18 arpents, le Fournier, de 65 arpents, la Gibrère, de 24 arpents, Cassopeyre, de 95 arpents pour un total de 60.500 livres. De l'émigré Pons de Thézan Lemazuyer, seigneur de Montaigut fut vendue la métairie de Pauillac de 114 arpents.

Bannis du territoire pour trahison, et condamnés à mort, les émigrés qui vivaient souvent misérablement à l'étranger, durent attendre avril 1802 où Bonaparte leur accorda une amnistie qui devait réconcilier les deux Frances. Mais cette amnistie ne comportait pas la restitution des biens spoliés, à l'exception de ceux qui n'avaient pas été vendus. Après 10 ans d'exil, d'Albis revint à Thil, où il put racheter sa maison de Laffont à l'acquéreur de 1793, pour une somme de 800 francs, et regrouper quelques terres. Il y mourut en 1804, âgé de 74 ans « dans sa maison à Laffont » nous apprend l'acte de décès. Ces bouleversements eurent leur épilogue en 1825 sous Charles X, où les émigrés spoliés furent indemnisés par l'état, ce qui n'alla pas sans contestations, car les ventes de 1793 avaient souvent été faites au tiers ou au quart de la valeur réelle. C'est néanmoins sur cette base que les indemnités furent calculées et versées le plus souvent aux héritiers des ayants droit. Cette opération resta dans l'histoire sous le nom de « milliard des émigrés ».

Marie Thérèse d'Albis mourut en 1836, âgée de 79 ans, à Montaigut-sur-Save, quartier de la Chapelle, dans la maison de son gendre, M. de Saint Jean, maire de Montaigut, que sa fille avait épousé en 1810. Ses deux fils avaient fait carrière dans l'armée et elle avait vendu sa maison de Laffont en 1830 pour la somme de 5.000 francs.

M. Comby



Marie Thérèse Lecomte de Latresne
Comtesse d'Albis de Belbèze, vers 1780